

La longueur estimative de la route, en 1953, dans les huit provinces qui ont d'abord conclu une entente avec le gouvernement fédéral en 1950 et en Nouvelle-Écosse, qui s'est jointe à elles le 15 mai 1952, se répartit comme il suit: Terre-Neuve, 610 milles; Île-du-Prince-Édouard, 74; Nouvelle-Écosse, 310; Nouveau-Brunswick, 388; Ontario, 1,412; Manitoba, 305; Saskatchewan, 414; Alberta, 292; Colombie-Britannique, 692. Avec 83 milles dans les parcs nationaux, cela fait un total de 4,580 milles.

Les contrats accordés dans les neuf provinces participantes pour de nouveaux travaux d'aménagement entre le 9 décembre 1949 et le 31 mars 1953 s'élèvent à \$95,856,072, la part du fédéral s'établissant à \$47,928,036. Les montants payés durant cette période sont de \$3,146,031 pour les travaux antérieurs et de \$30,803,040 pour les nouveaux aménagements. Le travail exécuté sur les lieux au cours de cette période représente 2,018,757 jours-hommes de huit heures chacun.

Le fédéral défraiera entièrement les parties de la route situées dans les parcs nationaux; il a affecté un million de dollars à cette fin dans le budget des dépenses. Les travaux ont commencé en 1952 et le programme de 1953-1954 comprend 5 milles de nivelage et de tracé du sous-sol entre le mille 4.2 et le mille 10.8 du parc Banff, en Alberta, et 4 autres milles dans le parc Yoho, en Colombie-Britannique.

### Section 3.—Véhicules automobiles

**Immatriculation.**—Les automobiles ont été immatriculées pour la première fois au Canada en 1904 et l'Ontario était la seule province à délivrer des permis cette année-là. Le Nouveau-Brunswick a commencé à immatriculer les automobiles en 1905; le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta, en 1906; la Colombie-Britannique, en 1907; le Manitoba, en 1908, la Nouvelle-Écosse, en 1909; l'Île du Prince-Édouard, en 1913; le Yukon, en 1914.

En 1905, seulement 565 véhicules automobiles sont immatriculés au Canada; en 1915, le total est de 95,284 et, à la fin de la décennie suivante, de 724,048. Sauf de 1931 à 1933, toutes les années accusent une augmentation jusqu'à 1941, lorsque 1,572,784 véhicules automobiles sont immatriculés. Le nombre de véhicules commerciaux continue d'augmenter durant la guerre, mais les voitures particulières enregistrent un recul prononcé, à cause des restrictions à la fabrication et du rationnement des pneus et de l'essence. Toutefois, le redressement économique d'après-guerre est rapide et le nombre d'immatriculations atteint son sommet en 1952. Les 3,155,997 véhicules immatriculés comprennent alors 2,296,479 voitures particulières et taxis, 808,645 camions et véhicules divers, 8,801 autobus et 42,072 motocyclettes.

#### 3.—Véhicules automobiles immatriculés, par province, 1943-1952

NOTA.—Les chiffres visent les voitures particulières, camions, autobus, motocyclettes, autos de service, etc., mais non les remorques et voitures de vendeur. Les chiffres de 1904-1935 figurent à la p. 693 de l'Annuaire de 1937 et ceux de 1936-1942, à la p. 740 de celui de 1948-1949.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total <sup>1</sup>
1943....	...	8,032	59,194	40,205	222,676	691,615	93,494	133,839	127,559	134,691	1,511,845
1944....	...	8,412	57,933	39,570	224,042	675,057	93,297	140,992	127,416	135,090	1,502,567
1945....	...	8,835	56,699	41,577	228,681	662,719	92,758	140,257	130,153	134,788	1,497,081
1946....	...	9,192	62,660	44,654	255,172	711,106	101,090	148,206	138,868	150,234	1,622,463
1947....	...	9,948	70,300	51,539	296,547	800,058	112,149	158,512	155,386	179,684	1,835,959
1948....	...	11,290	76,319	62,366	335,953	874,933	128,000	167,515	173,950	202,126	2,034,943
1949....	13,981	13,211	83,443	67,280	384,733	970,137	139,836	185,027	200,423	230,008	2,290,628
1950....	16,375	15,583	94,743	74,415	433,701	1,104,080	157,788	199,866	230,624	270,312	2,600,511
1951....	20,058	16,896	105,262	83,023	500,729	1,205,098	171,265	215,450	259,841	291,417	2,872,420
1952....	23,630	18,717	114,982	89,839	574,974	1,291,753	187,881	237,014	291,469	321,482	3,155,997

<sup>1</sup> Comprend les voitures immatriculées au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.